Image not found or type unknown

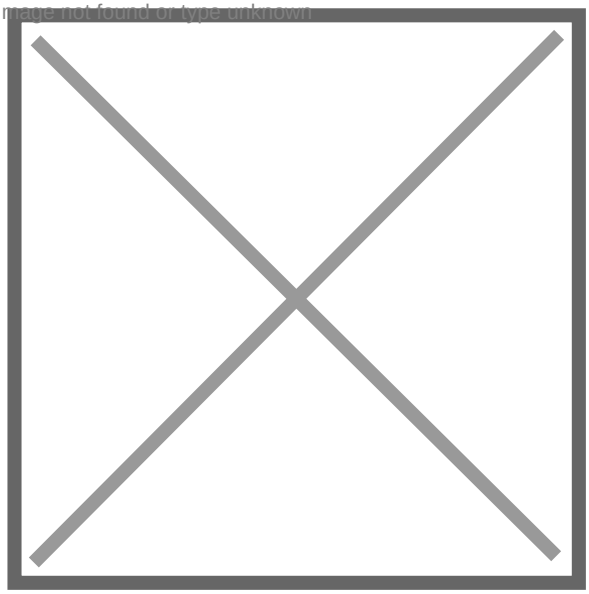

Degâts dus à la chute d'une porte de garage

Par **lolo1610**, le **10/03/2014** à **11:06**

Bonjour à vous,rnrnJe suis locataire d'un appartement et d'un garage individuel en sous sol.rnLa charnière de la porte du garage a rompu lors de l'ouverture et la porte est tombée sur mon véhicule.rnJ'ai déclaré le sinistre à mon assurance habitation qui refuse de prendre en charge la réparation de la porte ainsi que les dégats occasionnés. J'ai pourtant une garantie risque locatif et responsabilité civile et mes dépendances sont couvertes jusqu'à 50 m2.rnJ'ai déclaré aussi le sinistre à mon bailleur qui fait la sourde oreille.rnQui est responsable?rnMerci par avance

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés